



PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 04/05/2022
à : 19h30 (en visioconférence)

Présidence : M. TROYSI

Présents : Mrs P. ADEGOROYE, BAYARRI, BESNIER, BROCHARD, DEMAY, DESHAYES, FLOQUET, FOURNIER, HACAULT, LOMINE, POUSSIN, Mmes HEITOR, KEKENER

Excusés : Mrs CLINCHAMPS, HERMAN, TIERCELIN

Assiste : M. CHERON

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Patrick TROYSI remercie ses collègues présents pour ce Comité Directeur exceptionnel organisé en urgence et fait part des excuses des absents.

Considérant le relevé des sanctions disciplinaires du 27 Avril et la sanction infligée sur un dossier d'exclusion,

Considérant les explications apportées par le vice-président de la Commission des Arbitres,

En conséquence, le président du District fait la proposition suivante :

Le Comité Directeur fait appel de la décision de la commission départementale de discipline du 27 Avril 2022 et plus particulièrement sur le dossier référencé 20166110, conformément à l'article 3.4.1.3 des Règlements Disciplinaires de la Fédération Française de Football au regard de la sanction qui semble trop clémentine au regard des faits décrits.

➔ Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00

Le Président
Patrick TROYSI